

APPENDICE «D»

INFLATION

1. Nous recommandons que la politique gouvernementale contre le chômage soit appliquée avec précaution, si elle risque de provoquer l'inflation et d'aller ainsi à l'encontre de son but.
2. Nous recommandons que le gouvernement reconnaisse qu'il lui incombe d'assurer la confiance du public en notre système monétaire, en faisant de temps à autre des déclarations publiques objectives au sujet des facteurs d'inflation qu'il constate et des moyens qu'il prend pour réagir contre ces facteurs.
3. Nous recommandons que des experts indépendants fassent une nouvelle étude de la structure et des rouages financiers du pays, en accordant une attention particulière à la politique monétaire, aux moyens d'en assurer l'efficacité et à ses rapports avec la politique fiscale.

L'Association réitère sa conviction, exprimée dans son mémoire présenté au Comité permanent du Sénat sur les Finances, le 25 juin 1959, à savoir qu'un régime monétaire solide est essentiel à la santé économique du pays et qu'on ne saurait tolérer l'inflation, rampante ou autre. Notre pays, qui dépend à un si haut degré du commerce d'exportation, n'a guère les moyens de permettre l'inflation, dans un monde où les autres nations industrielles sont décidées à l'éviter.

En dépit du fait que les dangers d'inflation semblent à première vue avoir quelque peu diminué, cette question est particulièrement pertinente en ce moment, car nous croyons qu'il existe une relation marquée de cause à effet entre l'inflation et le chômage. Cette relation est réciproque: l'inflation peut causer le chômage et vice-versa.

Par exemple, l'élévation du coût de la production dans des industries qui ne peuvent faire subir les conséquences de cette élévation au consommateur sous forme de prix plus élevés, exige de la part de la direction des mesures draconiennes. Voilà qui se traduit trop souvent par la réduction du nombre des employés, quels que soient les moyens qu'il faille prendre pour effectuer cette réduction. La seule autre solution, pour les directeurs, consiste à retarder le jour néfaste jusqu'à ce que la banqueroute, non seulement réduise le nombre des employés, mais fasse de tous ces derniers des chômeurs. Une partie du chômage actuel est probablement attribuable à des facteurs de ce genre.

D'autre part, l'accroissement du chômage pousse évidemment le gouvernement à prendre des mesures pour tenter de remédier à la situation. Attendu que les causes fondamentales de cet accroissement sont ordinairement profondes et parfois obscures, il faut du temps pour les déterminer et plus de temps encore pour trouver des remèdes efficaces et les mettre en œuvre. Étant donné qu'il faut agir immédiatement, les «programmes-éclair» pour créer de l'emploi sont à l'ordre du jour, ce qui augmente notablement les dépenses du gouvernement. Les périodes où sévit le chômage étant ordinairement marquées aussi par une diminution des revenus du gouvernement, les déficits gouvernementaux, en de telles circonstances, sont presque inévitables et l'inflation qui s'ensuit est l'un de ces faits qui font dire: «L'histoire se répète.»

Nous croyons que la bataille contre l'inflation n'est jamais tout à fait gagnée et que, seule, une constante vigilance peut assurer la stabilité monétaire d'un pays. Il faut donc absolument que, lorsque le gouvernement décide d'une politique à suivre pour remédier au chômage, il applique cette politique avec précaution, si elle risque de provoquer l'inflation et d'aller ainsi à l'encontre de son but.